

Tarifs 2025

Emplacements Tentes, Caravanes, Camping-car	Du 01/04 Au 18/04	Du 19/04 Au 27/06	Du 28/06 Au 22/08	Du 23/08 Au 05/09	Du 06/09 Au 12/10
Forfait 2 Personnes / nuit	16.00€	18.00€	22.00€	19.00€	17.00€
Forfait 2 Pers avec électricité 16A / nuit	20.00€	22.00€	26.00€	23.00€	21.00€
Forfait 1 Personne / nuit	10.50€	12.00€	14.50€	12.00€	10.50€
Forfait 1 Pers avec électricité 16A / nuit	14.50€	16.00€	18.50€	16.00€	14.50€
Personne suppl. 10 ans et + / nuit	4.50€	5.00€	6.50€	5.00€	4.50€
Enfant – 10 ans / nuit	2.50€	3.00€	3.50€	3.00€	2.50€
Emplacement sans présence / nuit	5.00€	6.00€	7.00€	6.00€	5.00€
Chien / nuit	1.00€	1.00€	1.00€	1.00€	1.00€
Taxe de séjour / pers de 18 ans + / nuit	0.60€	0.60€	0.60€	0.60€	0.60€
Voiture visiteur / jour	2.00€	2.00€	2.00€	2.00€	2.00€
Douche visiteur / pers	2.00€	2.00€	2.00€	2.00€	2.00€
Visiteur/jour/personne jusqu'à 22h (après tarif camping)	2.00€				

Wifi	1 jour = 3€ pour 1 appareil 4€ pour 2 appareils 2 jours = 5€ pour 1 appareil 6€ pour 2 appareils 1 Semaine = 15€ pour 1 appareil 20€ pour 2 appareils 1 Semaine « Famille » = 25€ pour 4 appareils 1 mois = 25€ pour 1 appareil 30€ pour 2 appareils 1 mois « Famille » = 35€ pour 4 appareils
Tarifs pour 1 ou plusieurs appareils	

Forfait Caravane 6 Mois	1420.00€
4 personnes <u>1 voiture</u> 16A	
Forfait électricité 500 kWh inclus	
Ordures ménagères	30.00€
Taxe de séjour au réel/jour/Pers	0.60€

Forfait Mobil home 6 Mois	1870.00€
6 personnes <u>1 voiture</u> 16A	
Forfait eau, 20m ³ inclus	
Forfait électricité 500 kWh inclus	
Ordures ménagères	30.00€
Taxe de séjour au réel/jour/Pers	0.60€

Prestation suppl. kWh	0.20€
Prestation suppl. Eau m ³	6.50€

Forfait Passage 3 mois	820.00€
Jun/ Juillet/ Août ou Juillet/ Août/ Sept	
2 personnes <u>1 voiture</u> 16A	
Personne nominative suppl. au forfait	80.00€
Ordures ménagères	15.00€
Taxe de séjour au réel/jour/Pers	0.60€

Mise en place calage ou décalage Mobile home	1700€
Raccordement Mobile home	600€

Animaux domestiques tenus en laisse, même sur la parcelle. Le propriétaire s'engage à nettoyer si les animaux « salissent ».
 Un certificat de vaccination est à présenter à l'arrivée. Le port de la muselière est fortement recommandé .